

Ordonnances en vertu de la loi des Territoires du Nord-Ouest, du 28 février 1922 au 18 janvier 1923.

(*Documents parlementaires 1923, N° 57.*)

Décrets du conseil en conformité des lois suivantes:—

Loi des terres fédérales;

(*Documents parlementaires 1923, N° 59.*)

Loi de l'arpentage des terres fédérales;

(*Documents parlementaires 1923, N° 62.*)

Règlements pour l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer, dans la Colombie-Britannique.

(*Documents parlementaires 1923, N° 63.*)

Loi des oiseaux migrateurs.

(*Documents parlementaires 1923, N° 61.*)

Loi des Réserves forestières et Parcs.

(*Documents parlementaires 1923, N° 60.*)

Rapport du ministère du Service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

(*Documents parlementaires 1923, N° 17a.*)

Rapport du ministère de la Milice et de la Défense au 31 mars 1922.

(*Documents parlementaires 1923 N° 17.*)

Ordres généraux de la milice et nominations, promotions et mises à la retraite dans la milice canadienne, pour l'exercice clos le 1er février 1923.

(*Documents parlementaires 1923, Nos 52 et 53.*)

Ordres de la Milice pour l'exercice clos le 1er février 1923.

(*Documents parlementaires 1923, N° 54.*)

Décrets du conseil du ministère de la Défense nationale.

(*Documents parlementaires 1923, N° 51.*)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement étant lu.

L'honorable M. Hardy, secondé par l'honorable M. Turgeon, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au général Son Excellence, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Bennett, il est

Ordonné que le débat sur ladite motion soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.